Universités & Territoires

n°146

29/03/2021

Sommaire

■ Page 2 : RDVSE 2021 : Programme ■ Pages 3/4 : Questions à Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran ■ Pages 5/6 : SMERRA : Plan stratégique et engagement fort ■ Pages 7/8 : MGEL : sonder les étudiants sur leur santé mentale ■ Pages 9/10 : L'Assurance-maladie, confrontée aux étudiants ■ Pages 11/12 : Résidences-services : une mobilisation exceptionnelle ■ Pages 14/15 : Etudiants, crise et engagement ■ Pages 16/17 : Happsy Line : consulter à distance ■ Page 18 : Nexity Studéa / Apsytude : un partenariat naturel ■ Pages 19/20 : PSSM France : des secouristes en santé mentale ■ Pages 21/22: Nice : une expérience pédagogique sur la santé mentale ■ Pages 23/24 : Nightline France : un succès préoccupant ■ Page 25 : Dans les villes universitaires, la nécessaire coordination ■ Page 26 : REFEDD : Développement durable et bien-être étudiant

Rendez-vous 2021 du Logement étudiant

23 novembre 2021

éditorial

Et **après ?**

Le mal-être de la jeunesse et des étudiants en France a été constaté et documenté depuis bien des années. Lors de la première édition des *RDVSE*, en juin 2019 (soit plusieurs mois avant la pandémie actuelle), de nombreux témoins étaient venus exposer leurs travaux et études sur la situation de la santé mentale des étudiants dans notre pays. Des professionnels de la santé étudiante avaient expliqué les démarches initiées dans leurs établissements.

Le constat partagé, à l'époque, était que beaucoup restait à faire à la fois pour prévenir les situations de mal-être et leurs évolutions vers des situations plus graves, mais aussi pour offrir au plus grand nombre un environnement bienveillant pour la poursuite des études.

La crise sanitaire a non seulement révélé au grand public cette situation, mais l'a aussi, bien entendu, aggravée. Il s'agit maintenant de se projeter dans «l'après» de cet épisode exceptionnel, et envisager comment ne pas en revenir à un *statu quo* insatisfaisant. Il nous revient à nous, acteurs de la communauté universitaire, de construire une réponse pour que tout étudiant puisse trouver du soutien et de l'accompagnement dans ses moments de solitude, de stress, d'angoisse ou d'appréhension quant à son avenir, sa réussite aux examens ou encore durant une mobilité qui l'éloigne de son entourage. Les différents intervenants s'attacheront ainsi à lancer des pistes, décrire des expériences pour envisager un système universitaire bienveillant, où nous veillerons à prendre soin les uns des autres même en dehors de toute crise sanitaire.

Nicolas Delesque & Philippe Campinchi

Les rendez-vous 2021 de la santé étudiante

PROGRAMME

Les Rendez-vous de la santé étudiante

Mardi 30 mars

8h45 - 9h00 - Accueil
M. le Président de l'Université Paris-Dauphine - PSL, **M. El Mouhoub MOUHOUD**

9h00 - 10h00 : Séance d'ouverture

M. le Ministre des Solidarités et de la Santé, **Olivier VERAN**
Mme la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, **Frédérique VIDAL**

10h00 : La crise sanitaire et après ?

Thomas FATOME, Directeur général de l'Assurance Maladie,
Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Vice-président de l'AVUF,
Sébastien DAMART, Vice-président de l'Université Paris Dauphine - PSL,
Lionel LERISSEL, Directeur Général de la SMERRA,
Cédric CHEVALIER, Directeur des Solutions Jeunes Groupe VYV et Directeur Général MGEL,
Frank BELLIVIER, Délégué ministériel à la santé mentale et à la Psychiatrie.

14h30 : Atelier n°1- Intervenir sur tous les lieux de vie étudiants

Organiser à l'échelle des territoires, des établissements une mobilisation de tous les acteurs pour toucher les étudiants là où ils vivent et non uniquement là où ils étudient, avec :

- **Happsy'line, programme développé par Apsytude, intervention en résidences étudiantes, interventions en ligne pour étudiants éloignés :** Julie DE SOUSA et Antoine IDELOVICI, référents partenariats d'Apsytude et Christophe LADURELLI, Directeur commercial, marketing et patrimoine chez Nexity Studéa.
- **Que peuvent développer les établissements pour toucher tous leurs étudiants ? :** Tiffany AUDOUX, présidente du Réseau des Responsables de Vie Etudiante (R2VE).
- **Le rôle du mouvement mutualiste dans la mobilisation des acteurs d'un territoire pour toucher toutes les vies étudiantes :** Laura PANCETTI, Chargée de projet Prévention santé & solidarité et Maryline KOMAR, Directrice du Développement MGEL.
- **AIRES : Comment mobiliser tous les acteurs du logement des étudiants, quelle mutualisation possible sur un territoire ? :** témoignage d'un responsable d'un réseau national de résidences sociales et privées.

Mercredi 31 mars

9h30 : Atelier n°2- Mobiliser et (in) former les acteurs de prévention

Une politique de promotion de la santé mentale efficace nécessite la mobilisation de tous les acteurs de la vie étudiante pour toucher ce public très mobile, avec :

- **Psycom, ressource publique nationale sur la santé mentale :** Aude CARIA, directrice et Maud MEYLAN, responsable réseaux et ressources.
- **La mission des mutuelles, actrices de prévention auprès des étudiants, inscrite dans la loi :** Baptiste MOUGEOT, Président de la SMERRA et Harmonie LEKIM, responsable de prévention santé.
- **Le développement des Premiers Secours en Santé Mentale chez un acteur de vie étudiante :** Jacques MARESCAUX, Président de PSSM France, Isabelle ZAKIA, psychologue et formatrice à CESAL et Catherine CHAPUIS, Directrice de l'accompagnement des élèves de CentraleSupélec.
- **Une « dynamique partenariale en faveur des jeunes » :** Frédéric NAPIAS, Directeur de la Mission Accompagnement des publics Jeunes à la CNAM, exposera la démarche mise en œuvre par l'Assurance Maladie.

14h30 : Atelier n°3- Favoriser et accompagner la promotion par les pairs du bien-être mental

Il est important de construire les éléments durables d'une promotion de la santé globale chez les étudiants, portée par les étudiants eux-mêmes, avec :

- **Création de campagnes de prévention sur la santé mentale par des étudiants de l'IUT de l'Université de Nice :** Virginia GRATIEN, Enseignante à l'IUT de Nice, Aude CARIA, Directrice Psycom et les étudiants lauréats.
- **NightLine : ligne d'écoute animée par des étudiants à destination des étudiants :** Patrick SKEHAN, Délégué général.
- **L'impact de l'engagement et du bénévolat dans le bien-être des étudiants :** Sandrine MARTIN, responsable du mentorat d'étudiant par des étudiants à l'AFEV.
- **L'action et les propositions des associations étudiantes du réseau FAGE :** Anniela Lamnaouar, vice-Présidente en charge des affaires sociales.

Questions à Monsieur le **Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran**

Olivier **Véran,** *Ministre des Solidarités et de la Santé*
(© Frederic Legrand - Shutterstock)

La crise actuelle a braqué les projecteurs médiatiques sur la santé mentale des jeunes et des étudiants. Pour autant, cette problématique préexistait, au point d'avoir été intégrée dès 2018 dans la Stratégie nationale de santé 2018-2022. Quels travaux ont été accomplis par les pouvoirs publics sur ce terrain depuis 2018, et comment envisagez-vous de traiter cette question à l'issue de la crise sanitaire ?

Effectivement, la Stratégie nationale de santé 2018-2022 a clairement inscrit la santé des étudiants comme une priorité. Le début des études, c'est le moment où beaucoup de jeunes acquièrent leur indépendance en quittant le foyer familial. C'est aussi le moment où l'on s'éloigne de ses services de santé habituels, que les ruptures de prise en charge médicale surviennent et que l'on renonce aux soins, que ce soit pour des raisons pratiques ou financières. C'est aussi une période de nouveauté et comme toute période de nouveauté, elle s'accompagne d'un stress parfois très intense. En 2016, 61 % déclaraient déjà souffrir d'épuisement, 60 % de stress et 45 % de problèmes de sommeil. S'y ajoutent les problèmes d'addiction, avec une progression constante de la consommation de tabac et d'alcool.

Le ministère de la santé a donc lancé dès 2018 les travaux d'adaptation du programme australien « *Mental health first aid* » au contexte français – « premiers secours en santé mentale » - en choisissant justement le milieu étudiant pour un premier déploiement expérimental dans 4 universités. Nous nous sommes fixé comme objectif de former 2000 étudiants. Il s'agissait de former les étudiants volontaires à repérer les troubles psychiques ou les signes précurseurs de crise chez leurs pairs, et d'ainsi intervenir de façon précoce, sur le modèle des « gestes qui sauvent ». Ce programme s'inscrivait dans le cadre plus global d'une série d'actions en faveur de la santé des jeunes portées par différents organismes et institutions et visant :

- - d'une part, à informer, promouvoir le bien-être et prévenir la souffrance psychique, via notamment : le travail en réseau des 432 missions locales qui ont un objectif d'accompagnement global ; ou le recrutement d'Etudiants Relais Santé ...
- d'autre part de repérer, orienter et prendre en charge la souffrance psychique, avec notamment l'examen obligatoire de santé des 16-25 ans (en centres d'examens de santé) incluant le repérage de la souffrance psychique,

La crise sanitaire a fortement aggravé la vulnérabilité psychique des étudiants : 60% souffrent aujourd'hui de détresse psychologique, 38% de symptômes anxieux et 20% de symptômes dépressifs.

Le Gouvernement y est très attentif. Outre la poursuite et le renforcement des actions précitées, un plan d'action spécifique est engagé sous l'égide du ministère de l'enseignement supérieur pour mieux accompagner et orienter les étudiants vers les soins : consolidation de l'écoute assurée par les services de santé (en présentiel et téléphonique, organisée pendant la fermeture des universités) ;création de 1600 emplois-étudiants au sein des 800 cités universitaires CROUS ; de 80 postes de psychologues et de 60 postes d'assistantes sociales dans les SUMPS et BAPU ; mise en place du chèque « psy étudiants » qui permet de bénéficier sans avance de frais d'un forfait de 3 consultations d'une durée de 45 minutes avec un psychologue, un psychothérapeute ou un psychiatre. Le ministère de la santé concourt pleinement à ce plan : par son appui à des associations offrant des services d'écoute, de soutien et d'informations à destination des étudiants ; par le renforcement du dispositif VigilanS de prévention des récidives de suicide qui à la fin de cette année couvrira les 18 régions du territoire, ou encore par la poursuite du déploiement des Premiers Secours en Santé Mentale précités. Cette attention portée à la santé psychique des étudiants est appelée bien évidemment à se poursuivre au-delà de la crise.

De plus j'ai signé avec Frédérique VIDAL, l'assurance maladie et l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur une convention cadre visant à favoriser l'accès aux droits des étu-

diants, à agir sur les difficultés d'accès aux soins ou le renoncement aux soins et les inégalités sociales et territoriales de santé et organiser l'accompagnement en santé des étudiants.

Des initiatives intéressantes de prévention et d'information ont été soutenues, (Psycom, Nightline, PSSM France (premiers secours en santé mentale, ...), mais qui peinent parfois à s'implanter sur l'ensemble des territoires de vie étudiante. Comment le Ministère peut-il intervenir pour permettre aux dispositifs les plus efficaces de «passer à l'échelle» ? Quelles décisions politiques fortes accompagnent ou accompagneront à l'avenir les acteurs de la santé mentale étudiante ?

S'agissant de l'initiative des Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), lancée en 2018, en nous appuyant sur cette expérience, nous sommes justement aujourd'hui en mesure de « passer à l'échelle ». Ainsi, nous envisageons de déployer en 2021 ce programme dans 16 universités et de former 5100 secouristes. Par ailleurs, cette formation a été adaptée au format distanciel et des nouveaux modules spécifiquement à destination des jeunes seront créés.

Nous avons également le projet ambitieux de mise en place du numéro national de prévention du suicide. C'est une mesure que je porte dans le cadre du Ségur de la santé.

Mais la généralisation de ces mesures sur l'ensemble des territoires passe aussi par une coordination renforcée entre les agences Régionales de Santé (ARS) et les services de santé universitaire. Les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) qui sont en train de se mettre en place, offrent sans doute le cadre adapté pour une meilleure prise en compte de le santé mentale des étudiants dans la définition d'un parcours de santé mentale cohérent et sans rupture, accessible à tout public.

La stigmatisation entourant la santé mentale est encore très présente dans la société. Par ailleurs les étudiants en particulier et les jeunes en général ont été souvent pointés du doigts et jugés irresponsables par l'opinion publique. Pensez-vous que cette crise peut contribuer à changer le regard de notre société sur sa jeunesse et prendre la mesure du mal être mental qui touche une partie importante de cette dernière ?

Je pense que ce qui est irresponsable, c'est de pointer du doigt notre jeunesse et de lui faire porter tout le poids de la responsabilité dans la propagation épidémique. Nos jeunes souffrent tout particulièrement de cette crise sanitaire, à un âge de la vie où pour chacun d'entre eux la personnalité et le choix de vie se construisent fondamentalement à travers les interactions sociales et la confiance dans l'avenir. Comme l'a dit le Président de la République lui-même « c'est dur d'avoir 20 ans en 2020 ».

Mais je pense qu'avec la persistance de cette crise, les choses sont en train de changer et qu'une prise de conscience s'opère. Chacun, comme parent, peut percevoir avec inquiétude et tristesse, à travers ses propres enfants, cette souffrance psychologique d'une jeunesse qui ne sent plus son avenir. L'opinion publique découvre même, bouleversée, l'existence d'une vraie souffrance étudiante.

Je pense également que la perception de la santé mentale est elle aussi en train d'évoluer. La crise actuelle souligne en effet qu'elle est un enjeu majeur dont je rappelle par ailleurs qu'elle constitue aujourd'hui le premier poste de nos dépenses de santé. Dans ce contexte, le Gouvernement, et le ministère de la santé en premier lieu, entend donc bien s'employer à amplifier et diversifier l'information et la formation en santé mentale, pour changer le regard de l'opinion publique et lutter contre la stigmatisation, et pour faire entrer la santé mentale dans une culture de la prévention qui soit largement partagée.

Vous redoutiez en novembre 2020 l'arrivée d'une « troisième vague », celle de la santé mentale (« pour les jeunes et pour les moins jeunes »). Cette « troisième vague » est-elle encore évitable ? Doit-on anticiper une augmentation des prises en charges ? Et où en est-on de la mise en place de votre stratégie en santé mentale pour 2021, telle que vous l'aviez annoncée au mois de janvier ?

Cette troisième vague « santé mentale » est déjà là. Selon l'enquête mensuelle CoviPrev, l'état de santé mentale des Français (population adulte de 18 ans et plus), , s'est fortement dégradé depuis octobre dernier, sans connaitre d'amélioration depuis. Selon les données de la 21e vague (15-17 février), 34 % des personnes interrogées souffrent d'états anxieux ou dépressifs et 66 % de problèmes de sommeil.

Cette dégradation s'observe en particulier chez les personnes en situation de précarité (emploi, finance, logement) et les personnes ayant des antécédents de trouble psychologique. Quelles que soient les conditions de vie, la peur, l'inquiétude (pour sa santé, pour sa situation économique), la frustration, la colère ou encore les sentiments de solitude et d'isolement sont associés à une santé mentale plus dégradée.

J'ai effectivement tracé en début d'année, les grands axes de ma stratégie pour la santé mentale, appuyée sur la feuille de route « santé mentale et psychiatrie » lancée en 2018, mise en œuvre sous la conduite du Délégué Ministériel Frank BELLIVIER, et que nous devons aujourd'hui accélérer et amplifier.

Je ferais dans les tous prochains jours des annonces d'ampleurs pour apporter, en cohérence avec ces orientations, des réponses concrètes à la souffrance psychologique de la population. ■

SMERRA : **Plan stratégique et engagement fort**

Engagée depuis 50 ans au plus près des besoins des étudiants, la SMERRA *suscite chaque année la confiance de dizaines de milliers d'étudiants en France, auxquels elle propose une palette de garanties complètes : assurance responsabilité civile, habitation, mobilité internationale et complémentaire santé. En santé, elle travaille aussi bien sur de l'accompagnement que de la sensibilisation, tout en soutenant les initiatives étudiantes sur des sujets aussi variés que l'alimentation, l'activité physique, les addictions, l'estime de soi, le stress et les relations aux autres.*

Dans une vision globale de la santé, la *SMERRA* intervient en prévention et promotion de la santé auprès des jeunes du secondaire et du supérieur, *« en considérant les spécificités de ces publics et l'ensemble des déterminants impactant leur santé et leur bien-être. »* L'an dernier, en 2020, était mis en place son *Plan stratégique de santé étudiante* (*PSSE*) 2020-2023. Par celui-ci, la mutuelle étudiante poursuit ses ambitions, en indiquant qu'elle *« souhaite atteindre ses objectifs dans une dynamique partenariale avec des acteurs partageant ses aspirations. »*

Un plan **multi-terrains**

Interrogée sur le sujet, Harmonie Lekim, Responsable prévention et promotion de la santé pour la *SMERRA*, parle à propos de ce *Plan stratégique de santé étudiante 2020-2023* d'une *« exigence portée depuis plus de six ans par [leurs] instances, composées d'élus étudiants. »* Ainsi, *« s'attachant au respect des fondamentaux de l'intervention en promotion de la santé, l'ambition de ce Plan est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants, à travers six objectifs stratégiques articulés selon trois dimensions. »*

Concernant l'éducation, première dimension concernée, appréhendée comme un moyen de *« développer les compétences individuelles et sociales »*, les deux objectifs principaux sont, d'une part, d'encourager *« les attitudes favorables à la santé et au bien-être »* et, d'autre part, de *« développer les compétences individuelles des jeunes. »* En matière de prévention, c'est-à-dire de la *« mise en œuvre des actions centrées sur une ou plusieurs problématiques ayant des dimensions éducatives et sociales »*, il est question à la fois de *« rendre visible et accessible à tous l'expertise en santé »*, et de *« réduire les comportements à risques »*, particulièrement prononcés dans cette population spécifique.

Enfin, sur le terrain de la protection, et dans la mesure où il s'agit de *« créer un environnement favorable à la santé et au bien-être des jeunes »*, l'accent est mis sur *« une dynamique partenariale »* pour *« accompagner l'autonomie en santé »*. Selon cette structure en cercles imbriqués (voir schéma), ces trois « pôles » de vigilance doivent contribuer à œuvrer en faveur de la promotion de la santé.

Un temps-fort : **les RDVSE**

Mais la *SMERRA* a aussi décidé, dans le cadre de son travail de promotion de la santé, d'être partenaire des *Rendez-vous de la santé étudiante*. Sur ce point, Harmonie Lekim est très claire : *« Les RDVSE représentent l'unique initiative de réunion d'une grande diversité d'acteurs, publics et privés, engagés pour la santé des étudiants. »* Il s'agit donc d'une *« réelle opportunité de développer des synergies »* - en lien avec la dynamique partenariale exprimée plus haut.

SMERRA
la protection sociale des étudiants

Harmonie Lekim, *Responsable prévention et promotion de la santé pour la* SMERRA

En effet, selon elle, la *« transversalité des expertises qui y est représentée [les] encourage à poursuivre [leurs] objectifs dans une vision globale de la santé. »* Aucun doute, selon elle : *« C'est en mutualisant nos ressources*

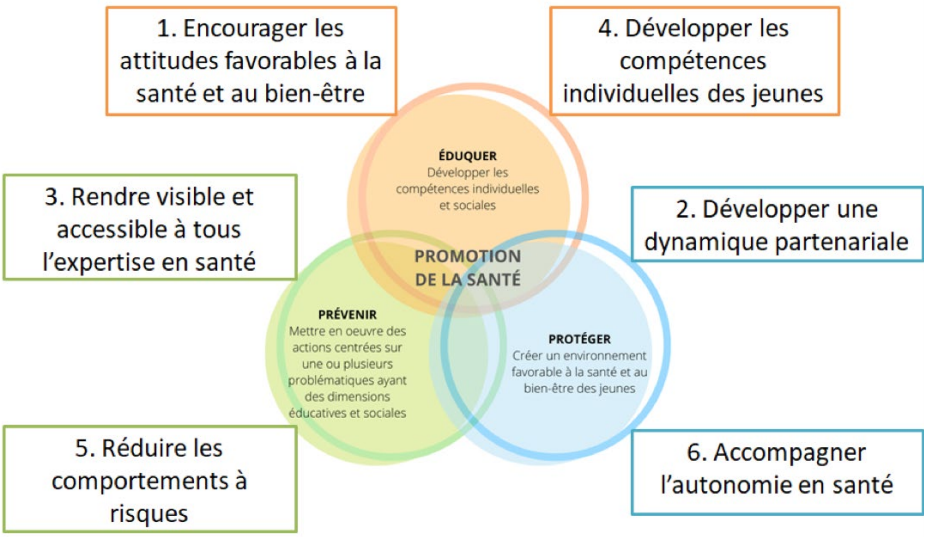

respectives que nous parviendrons, ensemble, à développer des actions au service de la santé des étudiants, sur l'ensemble du territoire », où d'ailleurs, comme elle le déplore, « *trop d'inégalités d'accès aux structures de santé persistent.* » Raison pour laquelle elle estime que « *s'inscrire dans une dynamique partenariale construite, au-delà des considérations opérationnelles, participe ainsi à la promotion de notre culture commune en prévention et en promotion de la santé.* »

Sur la base de ce diagnostic, la *SMERRA « lance un appel aux structures et professionnels participant aux Rendez-vous de la santé étudiante, pour mutualiser nos expertises respectives autour des sujets émergents relatifs à la santé des jeunes.* » Ainsi, il sera possible de « *développer des initiatives territoriales efficaces, au profit de la santé des étudiants.* » En effet, elle le rappelle : « *La santé de chaque élève ou étudiant est au cœur des engagements de la* SMERRA. *Nous contribuons à la réalisation de leur plein potentiel et, ainsi, nous aidons à façonner la société de demain.* » Dans ce but, « *l'engagement et le dynamisme de l'ensemble des acteurs de la vie et de la santé étudiante nous conduiront à la réussite de ce projet.* » ■

https://smerra.fr/

Contact :
Harmonie.LEKIM@uitsem.com

Plus de 500 actions de prévention sur différentes thématiques

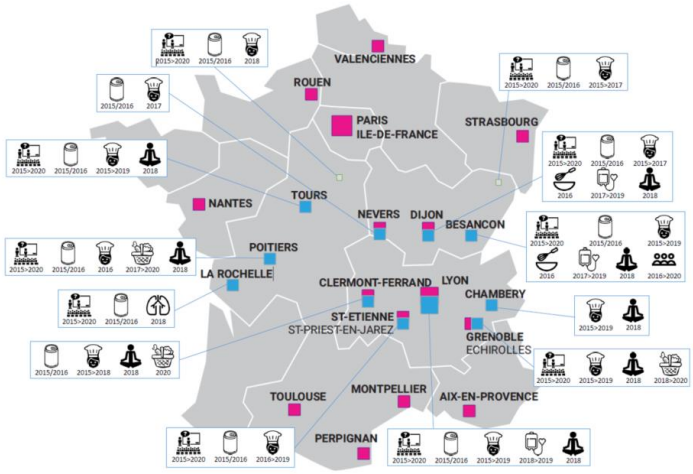

MGEL : sonder les étudiants **sur leur santé mentale**

Mutuelle créée en Lorraine, puis implantée dans le Grand Est avant d'acquérir plus récemment une envergure nationale, la MGEL *a mis en place depuis plusieurs années un dispositif intéressant de* Baromètre santé*, pour suivre au plus près l'état de santé psychologique de ses adhérents. Un outil qui a joué un rôle de veille et de soutien tout particulier depuis le déclenchement de la crise sanitaire…*

Depuis 2017, la mutuelle *MGEL* a développé un dispositif original à destination de ses adhérents : tous ceux qui la contactent par téléphone ou se présentent dans une agence reçoivent ensuite un questionnaire d'auto-évaluation. Ce dernier les interroge sur quatre domaines, ainsi décrits par Laura Pancetti, Chargée de projet Prévention Santé Solidarité depuis l'an dernier : *« L'état de santé de manière générale, le renoncement aux soins, leur niveau d'optimisme face à l'avenir et leur niveau de stress. »*

Renforcement **des effectifs**

Sur chacun de ces points, ils s'attribuent une note de 1 à 10 ; dès lors, *« toutes les personnes qui ont un score entre 0 et 4 sur dix sont systématiquement recontactées, par téléphone, par des volontaires en Service civique, et celles dont la note moyenne s'établit entre 5 et 6 le sont par mail. »* Cette prise de contact permet auxdits volontaires de tenter d'en savoir plus, et d'établir vers quelles structures ou services spécialisés les orienter éventuellement, en fonction des besoins et de la nature des troubles : *« Si l'on voit qu'une personne commence à parler de problématiques au niveau des addictions, par exemple, on va la diriger, selon sa ville, vers le centre d'addictologie le plus proche ou des personnes référentes. »*

Pour ce faire, la mutuelle employait jusqu'ici deux jeunes en Service civique pour le seul territoire lorrain, mais a d'ores et déjà prévu de recruter de nouveaux volontaires dans les prochaines semaines : *« Une sur Metz, qui ne va s'occuper que de cela, et dix autres à l'échelle nationale. »* Ceci, dans le cadre du déploiement en cours de la marque *Yvon*, bien au-delà de ses frontières d'origine.

Une expertise **fine**

Concernant la crise sanitaire actuelle, en tant qu'observatrice située au premier rang, et ayant intégré son poste deux mois avant son déclenchement, Laura Pancetti est aujourd'hui en mesure de livrer un diagnostic précis de l'évolution de la santé mentale chez

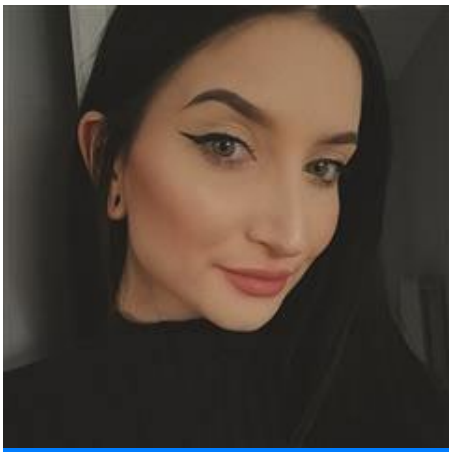

Laura Pancetti, *Chargée de projet Prévention Santé Solidarité*

les jeunes adhérents de la *MGEL*. Lors du premier confinement, en mars 2020, le volume d'appels passés a mathématiquement et temporairement diminué : « *Nous avons dû fermer nos accueils physiques ; et il nous a fallu quelques jours pour équiper tout notre personnel en télétravail.* » Par la suite, il est apparu évident que « *les étudiants appelés ressentaient, en dehors même de la détresse psychologique, vraiment beaucoup de stress, lié soit aux examens qui approchaient, soit à la situation en tant que telle. De l'ordre de six ou sept étudiants concernés sur dix appelés. Ce qui est énorme.* »

Dès lors, en plus de ces actions de «baromètre santé», la *MGEL* a missionné ses volontaires en Service civique « *pour passer des appels de courtoisie au sein des résidences étudiantes* MGEL Logement », et mis en place « *des animations en distanciel pour occuper un peu* » ces mêmes étudiants en résidences, parfois très isolés. De fait, elle en témoigne volontiers : « *Cette séquence a été un peu difficile pour tout le monde, mais on a tenu à être toujours présents pour eux, en permanence.* » Parmi les innombrables motifs de stress recensés pendant la période, la précarisation économique (liée à la perte des jobs ou emplois étudiants, à l'interruption des stages, etc.) et les problématiques financières ont également pesé d'un poids tout particulier, qui a motivé les équipes « *à orienter soit vers les assistants sociales du* Crous, *soit vers les actions de solidarité que nous avons développées sur la période.* »

Améliorations et **retours enthousiastes**

Aujourd'hui, la situation semble tout de même préférable, selon Laura Pancetti, à ce qu'il en était l'an dernier : « *On est dans une démarche où l'on connaît mieux désormais les dispositifs déployés par le Gouvernement ou d'autres structures, et les aides que l'on peut proposer ; en termes d'orientation de l'étudiant, c'est beaucoup plus simple.* » A Reims par exemple, des collectes alimentaires ont été mises en place par la *MGEL*. « *Nous sommes passés d'un questionnement inquiet sur la façon dont les choses allaient se passer à la possibilité de monter de belles opérations, et à les maintenir, que les étudiants concernés soient primo-arrivants ou en doctorat.* »

Sur un plan encore plus positif, ces étudiants eux-mêmes ont pu mesurer l'ampleur et la variété des aides qui leur étaient apportées, et la façon dont un acteur comme la *MGEL* a fait preuve d'une démarche volontariste pour les soutenir : « *C'est tout particulièrement le cas des étudiants étrangers, qui ont été très étonnés de découvrir, par exemple qu'on leur offrait des chèques alimentaires pour aller acheter de la nourriture, en partenariat avec des magasins…* » Globalement, « *les étudiants ont été très reconnaissants envers les actions mises en place.* » ■

www.mgel.fr

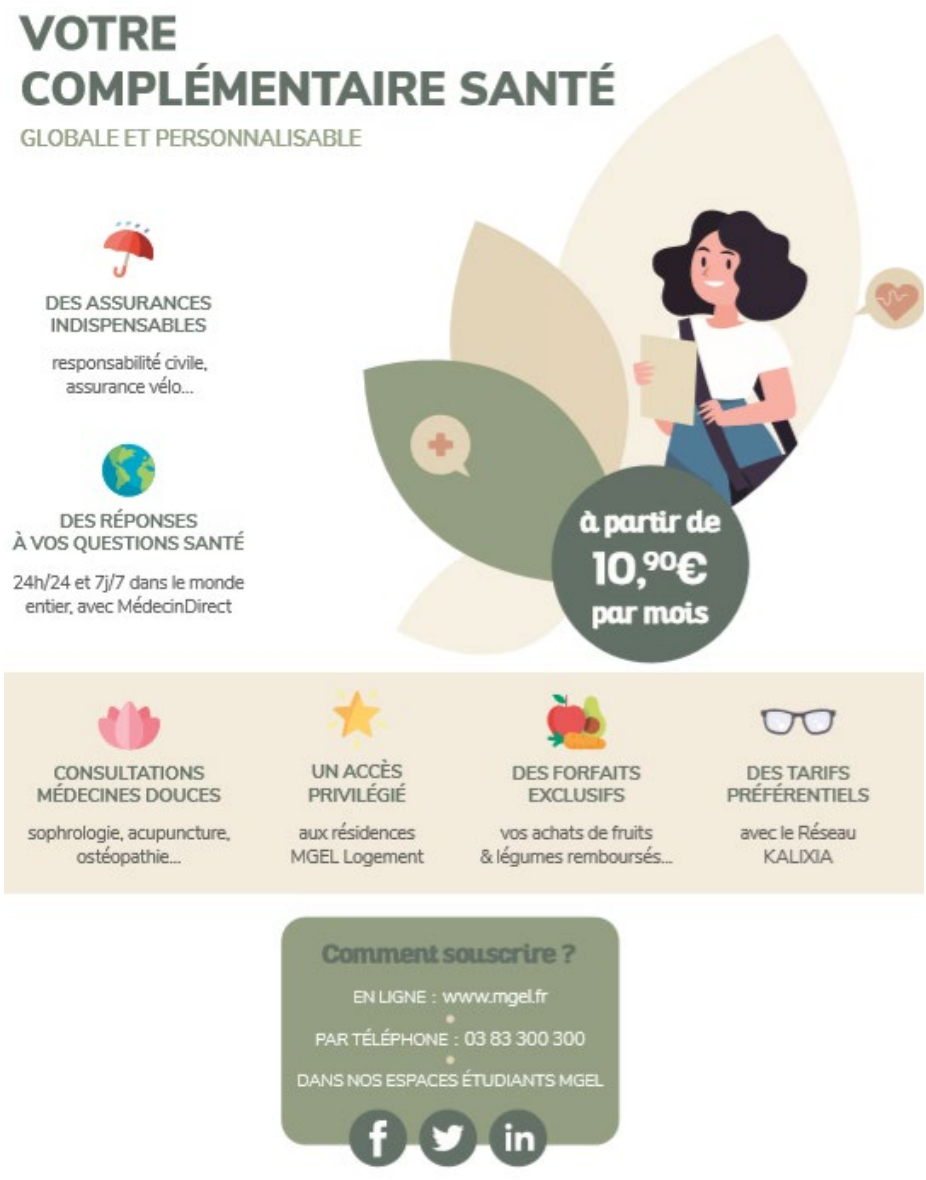

L'Assurance-maladie, **confrontée aux étudiants**

*Le 1er septembre 2019, la gestion de l'assurance maladie pour la population étudiante était transférée des mutuelles étudiantes au régime général de la Caisse nationale d'Assurance Maladie (*CNAM*). Quelques mois plus tard commençait la crise sanitaire. Comment la* CNAM *et ses déclinaisons locales ont-elles appréhendé et préparé l'arrivée de cette nouvelle population jeune ? Par quelles actions spécifiques sont-ils désormais ciblés ? Tour d'horizon avec Fanny Richard, Directrice de l'intervention sociale et de l'accès aux soins à la* CNAM*.*

Fanny Richard, *Directrice de l'intervention sociale et de l'accès aux soins à la* CNAM

Comment la *CNAM* a-t-elle orchestré l'intégration de la population étudiante au régime général ?

Nous avons en effet récupéré en 2019 les étudiants, mais nous travaillions déjà avec la population jeune. Dès 2016, un *parcours santé jeunes* avait été mis en place, avec des partenariats bien ciblés (missions locales, écoles de la deuxième chance…). Ceci, pour les accompagner, les sensibiliser aux examens de prévention santé, leur proposer tout un parcours dans le cadre de leurs droits et détecter ainsi des difficultés d'accès aux soins - voire des renoncements. Les rendre, aussi, plus acteurs de leur santé, les responsabiliser sur leurs droits : qu'est-ce qu'une *Carte vitale*, une *Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)* et à quoi sert un compte *Ameli,* le Dossier médical partagé (DMP)…

Cette action ciblée, sous l'appellation «parcours attentionné», sous-tendait toute une stratégie de la *CNAM* qui s'est soldée par la création de la Direction «Intervention sociale et accès aux soins». Son but ? Gérer l'accompagnement de tous les publics fragiles, en travaillant à des modalités d'accompagnement différenciées selon les segments populationnels : on ne va pas engager le même type d'actions - nos actions *«aller vers»*, portées par les Missions accompagnement santé désormais actives dans chaque *Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)* – à destination des jeunes, des personnes âgées isolées et dépendantes, des personnes vivant avec un handicap, des demandeurs d'emploi ou des familles monoparentales…

Ainsi, anticipant l'arrivée de la population étudiante, nous avons développé une stratégie multifactorielle «santé

jeunes», qui permettait à la fois de couvrir un premier axe «accès aux droits et aux soins», et de proposer une vraie dimension éducative d'appréhension du système de santé (un pilote de module pour le secondaire est d'ailleurs en cours de création avec l'Education nationale, pour un pilote à la rentrée prochaine). Il s'agit pour nous, également, d'enclencher, dès le passage à la majorité, un parcours d'autonomisation intégrant le digital, très responsabilisant, en cours de construction.

Quels sont les autres éléments de cette stratégie ?

Un autre axe très important : la communication, ciblée, avec par exemple des kits transmis à l'ensemble des écoles et universités, et un accent particulier mis sur les étudiants étrangers - qui peinent particulièrement à s'y retrouver dans le système de soins français. Le tout, toujours dans une réelle dimension partenariale : on ne peut rien espérer mettre en place de manière durable chacun dans son coin. Il faut donc créer un maillage, partager les écosystèmes par exemple entre enseignement supérieur et *Assurance maladie*, pour garantir une vraie co-construction d'actions, sur le plan sanitaire comme sur le plan social.

L'axe prévention est également très investi par l'*Assurance maladie*, au travers d'initiatives comme *M'T dents* (élargie jusqu'aux jeunes de 24 ans), et de toute une action menée autour des addictions («Mois sans tabac»), de la vie sexuelle et affective et, plus récemment, dans le cadre d'une expérimentation, de la prise en charge de séances de psychothérapie : 28 000 patients concernés entre 2018 et 2020, dont 15% de 18-26 ans, pour les *CPAM des Bouches-du-Rhône, du Morbihan, de Haute-Garonne* et *des Landes*. En parallèle, nous subventionnons des plateformes d'entraide comme *Nightline et SPSE*, des solutions qui complètent les moyens d'action de nos agents accompagnants.

Tous ces éléments illustrent un choix volontariste de la *CNAM* de faire évoluer les *CPAM* du statut de simples «guichets» à celui de coordinateurs locaux d'accompagnement des publics fragiles. Dans ce cadre, nous faisons vivre des partenariats avec les acteurs du territoire, des *Crous,* services universitaires, établissements d'enseignement supérieur, en co-construction de plans d'action et d'échanges d'informations génériques pour faciliter les relais. A Montpellier par exemple, le *Solidaribus*, porté par la Mairie et le *Secours Populaire*, a associé l'*Assurance maladie* pour se rendre avec des professionnels et de l'équipement, une demi-journée par semaine (avant la crise sanitaire), sur le campus de l'université à la rencontre des étudiants. A Rennes, c'est à l'occasion de la conception d'un escape game dédié aux droits et à la santé que la *CPAM* a pu travailler avec les universités rennaises et le *CROUS de Bretagne*. Des actions qui se sont réorientées en raison de la crise vers des distributions de masques et de repas solidaires, qui nous permettent de faire du repérage de situations de fragilité, de difficultés d'accès aux soins, de renoncements.

Concrètement, cette intégration des étudiants a-t-elle modifié vos pratiques, et comment selon vous la santé mentale des jeunes peut-elle désormais être mieux prise en compte ?

Elle nous a forcés à faire évoluer nos façons de travailler, en particulier au niveau des nouveaux supports de communication, qu'il faut savoir en permanence adapter à nos publics. Quant à notre expérimentation «santé mentale», elle a permis d'impulser des travaux qui sont maintenant ceux du *Ségur de la santé* sur ces sujets : il y a un besoin global d'accompagnement psychologique dans la population, et ce sujet doit être à la fois mieux pris en compte et couvert. Plus spécifiquement, lorsque l'on s'intéresse aux jeunes, on se rend compte qu'il est nécessaire d'être plus sensibles à la fragilité psychologique, et d'alimenter nos agents dans ce sens pour qu'ils se fassent les relais efficaces des solutions qui existent ou se développent (comme le «chèque psy étudiant»). C'est pour nous assez nouveau, et désormais inscrit dans nos accompagnements personnalisés des jeunes. ■

assurance-maladie.ameli.fr

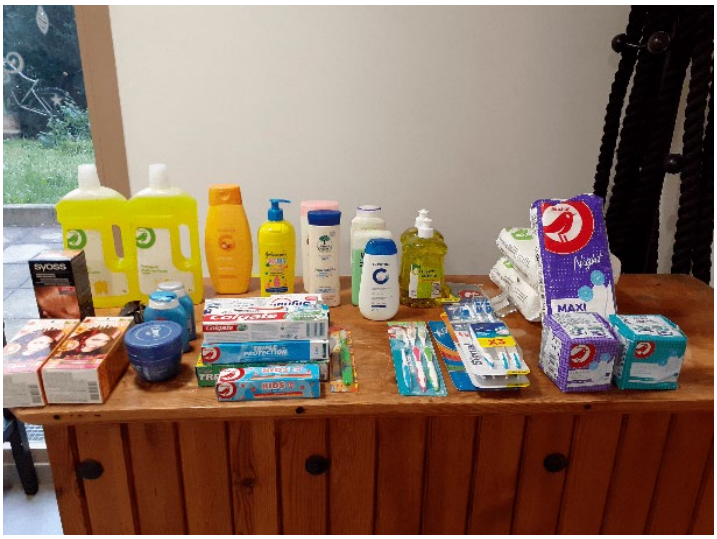

Résidences-services : une **mobilisation exceptionnelle**

*Depuis le premier confinement de mars 2020, les adhérents de l'*Association interprofessionnelle des Résidences étudiants et services *(*AIRES*) n'ont pas hésité à mettre en place une quantité impressionnante de dispositifs spéciaux pour venir en aide à leurs étudiants et jeunes résidents. Initiatives individuelles ou synergies locales : tour d'horizon en compagnie des responsables de quatre d'entre eux :* Fac Habitat, ARPEJ, Gestetud *et* Twenty Campus *(*Sergic*)*.

Pour en savoir plus, et recueillir à la source des exemples concrets d'actions menées dans toute la France, *Universités & Territoires* a interrogé Isabelle Dupaquier, Directrice commerciale de *Gestetud*, Amette Dieye, Directeur de *Twenty Campus (Sergic)*, Jean-Philippe Trédé, Directeur général de *Fac-Habitat* et les responsables d'*ARPEJ*. Soit un échantillon très représentatif des acteurs concernés.

Alimentation

Tandis que l'ensemble des étudiants souffre de difficultés financières croissantes, les gestionnaires ont redoublé d'inventivité pour favoriser les échanges et dons entre résidents, surtout quand ceux-ci sont en mobilité : les résidences *Esterel II* (La Valette du Var) ou *De La Salle* (Nantes) ont ainsi mis en place des Boxs anti-gaspillage (*Fac-Habitat*), cette dernière résidence proposant même toute une série d'objets gratuits (dont des éléments de mobilier) ; de son côté, *Gestetud* a instauré un système de *« livraison des courses pour les étudiants confinés »* ; chez *Twenty Campus* aussi, les distributions de colis sont déjà courantes (en particulier à Cachan, Ivry et Sevran), tandis que 5 points de collecte permettent de récolter *« des denrées non périssables et produits d'hygiène »*.

En cas d'événement particulier, comme la veillée de Noël, certains n'hésitent pas non plus à *« marquer le coup »*, comme *Gestetud* qui a offert une trentaine de paniers garnis aux jeunes en difficulté. Enfin, *Fac-Habitat* a même lancé au niveau national une initiative originale, en partenariat avec *UberEats* : des codes promos uniques pour bénéficier de commandes de repas à prix réduits.

Parfois, les acteurs locaux viennent aussi en aide aux jeunes, la mise en relation étant assurée par les équipes des résidences : c'est le cas pour *ARPEJ* à Aubervilliers, Voisins-le-Bretonneux, Valenton, Cesson, Evry, Noisiel..., et pour *Fac Habitat* à La Valette du Var, où 25 repas gratuits sont offerts quotidiennement aux étudiants par

le restaurant *La Brasserie*, ou encore à Noisy-le-Sec, où l'association *CSF* et des familles locales ont été mobilisées pour récolter des produits de première nécessité (dont alimentaires) *« pour les locataires dans le besoin. »* *Twenty Campus / Sergic* liste aussi les associations qui ont pris contact pour aider et accompagner les étudiants en détresse, avec souvent des réalisations efficaces : *Colis du cœur* (repas à un euro), *Espoir et avenir*, *Génération action solidaire*, *Poignée d'entraide*…

Soutien **psychologique**

Sur le domaine particulier de la santé mentale des étudiants, rien ne semble non plus avoir été laissé au hasard : en présentiel d'abord, les Responsables de site chez *Twenty Campus* sont mobilisés au moins 5 heures par jour du lundi au vendredi, et encore joignables par téléphone, mail ou applis type *Messenger* 7 heures par jour. Et pour aller au-devant des résidents, il leur est aussi demandé, comme aux personnels d'*ARPEJ*, de prendre contact par téléphone, de manière régulière, avec chacun d'entre eux : dans ce but, un tableau de suivi phoning a été mis en place dans chaque résidence. Les

étudiants franciliens ont ainsi pu recevoir, par exemple, des informations utiles sur la plateforme d'aide pour les jeunes en souffrance *« Ecoute étudiants Ile-de-France »*…

Ce travail d'information sur les dispositifs en place, et cette attention particulière aux difficultés psychologiques auxquelles sont soumis les étudiants en résidence semblent très généralement prégnants aussi chez *Fac Habitat* et *Gestetud* : la première entité a par exemple pris contact avec le *Bureau d'aide psychologique universitaire* (*BAPU*) de Rennes pour proposer aux étudiants en première année et en difficulté psychologique trois entretiens gratuits avec un psychologue. *Gestetud*, de son côté, reste également en lien avec les étudiants aussi bien au niveau de son siège (via des messages) que sur place (via les gestionnaires), tandis que des espaces communs sont mis à disposition (pour du travail à plusieurs, avec une bonne communication sur le respect des gestes barrières) – le tout, en assurant la suspension de l'avance de charges EDF et eau pour les résidents absents mais qui gardent leur logement, pour ne pas ajouter des charges aux charges…

Communication **maximale**

Enfin, en plus de celles concernant les activités qu'ils organisent eux-mêmes, les opérateurs n'hésitent pas à relayer, on l'a vu, toutes informations utiles à destination des étudiants : comme on le déclare chez *Twenty Campus : « De nombreux acteurs mettent en place des choses pour les étudiants ; nous demandons à nos responsables de sites de s'informer de la vie locale, et de partager chaque bon plan, entre collègues et à destination des résidents. »*

Il est ainsi question ici aussi bien d'initiatives locales (distribution de colis d'aides alimentaires par la Mairie de Lyon-6 ; association *StudentEat Lille*) que nationales (*AGORAé* de la *Fage* ; 2 repas par jour à 1 euro dans les restaurants universitaires…) ou lancées par de grandes surfaces (paniers étudiants à 1 euro dans les supermarchés *Leclerc* ; 10 euros offerts aux étudiants pour 20 euros d'achat dans les *Intermarché*…). Ainsi, sous forme d'affiches, de mails ou de ressources numériques, les informations circulent à plein régime, pour s'assurer qu'aucun résident en difficulté n'est laissé en marge, abandonné à sa solitude.

A destination cette fois des pouvoirs publics, la communication n'est pas en reste, comme le rappelle Amette Dieye pour *Twenty Campus* : *« Avec l'*AIRES*, nous réfléchissons sur la mise en place d'un fonds de dotation à destination des étudiants. »* Un travail collectif dont il sera, à coup sûr, à nouveau question prochainement dans ces pages… ■

www.aires.fr/

Retrouvez toutes les archives
www.universites-territoires.fr

AIRES

Association interprofessionnelle des Résidences Étudiants et Services

L'Association Interprofessionnelle des Résidences Etudiants et Services (AIRES) est l'association professionnelle des opérateurs et gestionnaires de Résidences services pour étudiants. L'AIRES est née en 1994 et regroupe les principaux acteurs de la profession. Elle réunit les promoteurs, constructeurs, gestionnaires et exploitants de résidences étudiants avec services, informe les pouvoirs publics nationaux et locaux ainsi que tous les milieux socio-économiques sur l'ensemble des aspects professionnels, sociaux et économiques de cette activité.

L'originalité de ce secteur repose sur des offres d'habitat en secteur conventionné et/ou d'un habitat en secteur libre, gérées par des associations à but non lucratif ou des sociétés commerciales.

Le Bureau de l'Association est composé de :

- Président : M. Philippe NICOLET (Groupe Réside Etudes) ;
- Vice-Président : M. François-Xavier SCHWEITZER (Nexity) ;
- Secrétaire Général : Mme Anne GOBIN (ARPEJ) ;
- Secrétaire Général adjoint : M. Jean CAUET (Fac-Habitat) ;
- Trésorier : M. Benjamin BRULEBOIS (BNP Paribas Immobilier) ;
- Délégué général : M. Philippe CAMPINCHI.

www.aires.fr

Rejoins des milliers d'étudiant·e·s dans la lutte contre les inégalités éducatives !

Etudiants, crise et **engagement**

*Courant janvier, l'*Afev *a soumis un questionnaire à ses étudiants engagés, auquel ils ont été très nombreux à répondre, soucieux de braquer les projecteurs tant sur le préoccupant renforcement de leurs difficultés que sur l'importance de l'expérience associative et de l'engagement solidaire, tout particulièrement en cette période de crise éco-sanitaire et de multiplication des terrains d'action…*

A la mi-janvier, afin de maintenir plus que jamais le lien avec ses jeunes engagés, l'*Afev* avait proposé à ces derniers de répondre à un questionnaire, abordant tous les aspects de la vie étudiante en période de crise éco-sanitaire. L'indéniable niveau d'engagement suscité par cette démarche (2 000 réponses en quelques jours, de la part d'autant d'étudiants engagés dans des actions de mentorat ou solidaires de proximité !) témoigne du besoin urgent d'être écoutés qu'ils ressentent actuellement. Isolés dans la durée, souvent privés de ressources, ils estiment majoritairement que conserver un lien avec leur association s'avère plus nécessaire que jamais.

Difficultés **croissantes**

En premier lieu, les réponses collectées auprès de ce panel de 2 000 personnes livrent un instantané parlant de la situation concrète vécue aujourd'hui par les étudiants. Qu'ils viennent du Grand-Est ou de Nouvelle-Aquitaine, d'Ile-de-France ou de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, qu'ils vivent seuls (en résidence *Crous* ou non), en colocations - solidaires («kaps») ou non -, en couple ou en famille, ils restent encore 49% à déclarer vivre *« plutôt bien »* ou *« très bien »* les cours à distance, contre 36% *« plutôt mal »* et tout de même 8% *« très mal »*.

Plus précisément, 70% d'entre eux expriment comme difficulté principale le manque de motivation, suivie de près par un faisceau d'items directement liés à l'isolement : manque de lien avec les pairs (58%), avec les enseignants (47%), et, plus généralement, solitude (56%). Et même quand la motivation parvient à être entretenue contre vents et marées, des difficultés d'apprentissage émergent massivement (40%), parfois liées à des difficultés matérielles : précarité financière (17%), problèmes de connexion (18%), équipement inadapté (6%)…

Ces conditions d'études fragiles et inconfortables génèrent une réelle inquiétude quant au second semestre à venir : 73,5% d'entre eux l'expriment, et ils sont d'ailleurs 15% à affirmer déjà que leurs études ne pourront pas se poursuivre comme prévu. Parmi ces derniers, 55% ont décidé de se réorienter, 22% d'opter pour la césure…. et 17% d'interrompre purement et simplement leur cursus – ils sont en outre 6% à souhaiter se consacrer désormais à la recherche d'un emploi.

Tout le monde s'accorde aujourd'hui à le dire : au-delà de la dégradation des conditions d'études à proprement parler, les conditions matérielles des étudiants se sont effondrées depuis un an, qui en poussent donc certains à faire une croix sur la poursuite de leur formation. Un processus ralenti en partie par le bouquet d'aides qui leur sont

proposées par les différents acteurs (*Crous* en tête), auquel 41,5% des étudiants interrogés ont eu au moins partiellement recours (ressources financières pour 19%... et *« entraide étudiante »* pour un nombre équivalent). Pour autant, là encore, le taux de non-recours s'avère inquiétant : 25% des étudiants engagés à l'*Afev*, qui y ont pourtant accès, déclarent ne *« pas savoir quelles aides demander. »* Ceux-là doivent se contenter de vivre sur leurs économies, quand ils n'ont pas (ou plus) la chance de disposer d'un salaire ou d'un soutien familial.

L'engagement, **valeur-refuge**

Si, on l'a vu, le sentiment de solitude est particulièrement prononcé au sein de la population des interrogés comme de toute la population étudiante, il pouvait paraître intuitif d'estimer que l'engagement dans des actions associatives constituait un moyen efficace de s'extraire du confinement social. A ce titre, l'une des questions centrales de cette enquête était claire : leur engagement à l'*Afev* les aidait-il à traverser cette période si complexe ? De leurs réponses se dégage une nette confirmation : si 70% des «mentors» estiment qu'effectivement leur démarche associative contribue à leur permettre de traverser plus sereinement la crise, ils considèrent très majoritairement que s'entraider constitue plus que jamais une nécessité. Plus encore : pour eux, s'engager procure un véritable mieux-être.

Car si l'on s'engage d'abord pour le principe, pour aider les plus jeunes et les plus précaires, on le fait aussi pour soi-même. Ainsi, le sentiment d'être utile motive la plupart des réponses positives (68%). Mais l'enquête révèle aussi l'importance des interactions au sein de la structure, qu'il s'agisse de celles avec l'équipe de l'*Afev* (20%) ou entre pairs, à l'occasion de temps conviviaux organisés entre engagés (12%). Un enseignement qui milite sans doute pour une généralisation de l'engagement au sein des parcours étudiants - et pourquoi pas dès le lycée ? Car si les phénomènes révélés par cette enquête ne sont pas nouveaux, la crise les amplifie et les accélère très fortement, notamment en matière de précarité et d'isolement. Dans ces conditions, l'engagement présente au moins trois avantages précieux : il redonne du sens aux parcours (notamment en transformant les victimes en acteurs), réduit l'isolement et permet d'acquérir des compétences utiles à l'insertion professionnelle. Qui dit mieux ? ■

www.afev.org

Happsy Line : consulter à distance

Il y a onze ans, deux psychologues, Laurentine Véron et Fanny Sauvade, créaient Apsytude*, pour apporter une écoute et un soutien psychologique au public spécifique que forment les étudiants. Depuis six ans, parmi les multiples dispositifs développés par cette association, l'*Happsy Line *propose un service de vidéo-consultation par webcam. Un outil antérieur à la crise sanitaire, auquel un nombre croissant de partenaires ont désormais recours, tant il a fait la démonstration de son utilité, en soi comme en complément de consultations en présentiel.*

« *Constatant à quel point le public étudiant était mouvant,* indique Laurentine Véron, *nous avons créé il y a six ans l'*Happsy Line*, pour proposer des solutions qui suivent les étudiants là où ils vont, et répondent à leurs contraintes propres – notamment en termes d'emploi du temps.* » De fait, entre les étudiants en mobilité internationale – sous d'autres fuseaux horaires -, ceux installés dans de petites villes où l'offre de spécialistes est moins dense, et ceux souffrant de handicaps physiques ou psychiques (« *comme la phobie des transports, par exemple* »), on saisit sans peine à quel point l'idée de proposer des vidéo-consultations par webcam, sur des créneaux assouplis, comblait un manque patent. Pour ces étudiants spécifiques comme pour l'ensemble de cette population, et à l'époque comme a fortiori depuis le premier confinement…

Présentiel / distanciel : une **opposition artificielle**

De façon ponctuelle ou suivie dans le temps, l'étudiant en mal-être peut ainsi s'adresser à un ou une psychologue, qui commence par évaluer sa situation particulière avant de formuler avec lui des objectifs à atteindre. Dès lors, les échanges se nourrissent de tous les outils à la disposition des interlocuteurs, de la simple écoute aux jeux de rôle, en passant par des mises en situation ou des modules de gestion du stress… Sont ainsi abordées, en toute confidentialité, des thématiques aussi variées que l'orientation, la confiance en soi, l'anxiété, les troubles du sommeil, les addictions, les sensations d'abattement voire les idées suicidaires. Le tout sur un modèle professionnel, bien loin de la simple ligne d'écoute (souvent placée sous le signe de l'anonymat, et animée par des bénévoles).

Dans le cadre d'*Happsy Line*, il s'agissait au départ de proposer cette expertise et cette «boîte à outils» y compris aux étudiants qui, pour les diverses raisons listées plus haut, n'avaient pas moyen d'accéder aux consultations en face-à-face. Autant dire que depuis mars dernier, la population concernée n'a eu de cesse de s'étoffer, jusqu'à englober aujourd'hui la quasi-totalité des étudiants français. « *Même pendant le confinement, nous sommes l'un des rares services qui n'a jamais fermé : en basculant le présentiel en*

distanciel, toutes nos consultations ont été maintenues. »

D'autant qu'il ne s'agit pas simplement, ici, d'un pis-aller. La co-Directrice insiste sur ce point : « *Consultation en présentiel ou à distance, chacune présente des atouts qui manquent à l'autre. Et les études montrent que l'efficacité est comparable quel que soit le mode choisi – durées de suivi équivalentes, problématiques abordées identiques…* » A l'heure actuelle, qui plus est, le port du masque en rendez-vous «physique» dégrade même la relation : « *On perd la détection du non-verbal, on ne peut plus tendre un mouchoir, jouer sur certains ressorts nécessaires dans la mise en confiance.* »

Une bonne idée, **particulièrement d'actualité**

Toutes ces raisons ont sans doute présidé à la décision de la *Fondation de France* de soutenir le dispositif, et de le rendre accessible, désormais, « *à la France entière*, indique Laurentine Véron – *nous avons donc, désormais, 2,7 millions d'étudiants éligibles à nos actions.* » De fait, « *depuis le début de la crise sanitaire, nous assistons à une aggravation en nombre et en intensité de la souffrance étudiante. C'est très difficile, pour eux.* » Pour autant, « *si les médias ont beaucoup mis en avant le mal-être étudiant depuis un an – et c'est tant mieux -, ils donnent parfois l'impression de découvrir le phénomène, comme s'il s'agissait d'une nouveauté. Cela a pourtant toujours existé.* »

Les partenaires d'*Apsytude* n'ont pas tardé non plus à percevoir tout l'intérêt du dispositif, qui déferlent en nombre depuis la dernière rentrée universitaire : « *On a reçu 70 sollicitations depuis début septembre – on en traite la moitié en une année, en temps normal !* » Au final, l'association travaille aujourd'hui avec 57 partenaires, dont la quasi-totalité a recours à l'*Happsy Line* et aux 45 psychologues professionnels qui l'animent. Des acteurs très divers, allant du *Crous de Paris* à l'*Institut supérieur de technologie du Nord* (*ISTN* de Lille), en passant par l'*ENSSIB de Lyon*.

On voit bien, par cette explosion de la demande (qui au demeurant entre dans le cadre d'un « *développement exponentiel* » de l'association depuis sa création), que les réponses apportées à la question du mal-être étudiant jouissent désormais d'une audience accrue. Reste à ne pas se borner à s'y intéresser en période de crise sanitaire, selon Laurentine Véron : « *Il faut penser à la suite, à ce qu'il faudra mettre en place à la sortie de cette séquence. Comment gérer l'usure profonde provoquée par une situation qui s'est inscrite dans la durée. Là, les étudiants sont complètement perdus, les changements de cap et les décisions contradictoires sont permanents.* » Cette situation fragilise encore plus des jeunes qui, même hors crise sanitaire, traversent des difficultés profondes et une période existentielle par définition stressante. Alors, au sortir de la crise, pourquoi ne pas «transformer l'essai», et admettre une fois pour toutes l'évidence et la profondeur du mal-être étudiant, même en temps dit «normal» ? ■

www.apsytude.com

Nexity Studéa / Apsytude : **un partenariat naturel**

*En 2018, Nexity Studéa, adhérent de l'*AIRES*, engage un large plan d'innovation, de rénovation et de transformation de son parc, axé sur une meilleure prise en compte du bien-être étudiant. Une décision notamment motivée par la rencontre en 2017 entre cette opérateur et l'association* Apsytude*, à l'occasion des deuxièmes RDVLE. Un partenariat qui, depuis lors, se poursuit en s'intensifiant.*

Christophe Ladurelli, *Directeur commercial et marketing chez* Nexity Studéa

« *A l'époque de notre rencontre avec* Apsytude*, en 2017,* indique Christophe Ladurelli, Directeur commercial et marketing chez *Nexity Studéa, nous avions été vraiment interpelés par le bilan qu'ils dressaient de l'état de détresse psychologique des jeunes.* » A la même époque, l'entreprise opérait une réflexion profonde sur sa stratégie, visant notamment à « *tout faire pour favoriser le bien-être de nos locataires, et les accompagner dans leur vie scolaire jusqu'à leur entrée dans la vie active.* » Dans ce cadre, dès septembre 2018, *Nexity Studéa* devient le premier opérateur privé à mettre en place les outils développés par *Apsytude*...

Happsyline **pour tous !**

« *En complément de tout ce que nous avons lancé depuis trois ans,* poursuit Christophe Ladurelli, Apsytude *s'inscrit totalement dans le dispositif.* » *Happsy hours*, et désormais surtout *Happsyline*. Des outils d'abord proposés sur une sélection d'une trentaine de résidences, avec ensuite intégration progressive de la totalité du parc, « *jusque quasiment toutes nos 120 résidences à la rentrée prochaine.* » Et même, depuis le début du premier confinement, un service *Happsyline* ouvert à tous les locataires, qui restera accessible à tous les locataires dans les années à venir.

Entièrement pris en charge par l'opérateur, ce service gratuit, confidentiel et dispensé en trois langues (français, anglais, turc, et bientôt chinois) recueille chez les étudiants un plébiscite général, confirmé par les dernières enquêtes : « *La barrière de la consultation est plus facile à franchir lorsque l'échange se fait à distance,* explique-t-il, *la souplesse du dispositif s'adapte bien aux emplois du temps des jeunes, et la gratuité permet de trouver de l'aide sans passer par les parents.* »

Des enquêtes qui permettent aussi de constater un boom des demandes depuis janvier 2021 (motivant une augmentation du nombre de créneaux), une surreprésentation des femmes (70%, soit un chiffre représentatif des consultations en France), une hausse marquée du recours des étrangers au service (40% des appels, contre 30% d'étrangers en résidences *Studéa*), et un passage de l'âge moyen des demandeurs de 21 ans à 22 ans depuis le premier confinement. Majoritairement, les problèmes semblent réglés après 2 à 5 séances, même si un solde résiduel nécessite la prise en charge par d'autres structures spécialisées.

Tous ces éléments ont convaincu l'opérateur de poursuivre ce partenariat, et d'avancer même l'ouverture du dispositif d'octobre à septembre : « *Les demandes sont là, ce qui prouve aussi que le service est aujourd'hui bien connu des étudiants...* » D'autant que « *pour nous, le bien-être étudiant, dans sa dimension psychologique, déborde largement la crise sanitaire actuelle...* » ■

www.nexity-studea.com

PSSM France : des secouristes **en santé mentale**

Depuis 2018, PSSM France*, née sous l'impulsion de trois partenaires (l'*INFIPP*, l'*UNAFAM *et* Santé mentale France*), vise à développer à une large échelle la formation de secouristes en santé mentale. Son Président, Jacques Marescaux, dresse pour* Universités & Territoires *un état des lieux du déploiement de cette démarche.*

« *Faire reculer l'ignorance et les préjugés concernant les troubles psychiques, les personnes qui en souffrent, leurs proches et même les personnes qui les soignent et les accompagnent.* » Par ces mots, Jacques Marescaux l'affirme : *PSSM France* vise à lutter contre les causes de « *cette stigmatisation, et de ses conséquences désastreuses à tous points de vue : discriminations, déni de la maladie, retards dans l'accès au soin, autostigmatisation…* » Comment ? En formant 500 000 personnes aux PSSM à l'horizon 2030, pour « *combler le plus rapidement possible le retard de la France dans ce domaine.* » Et, à terme, faire en sorte que « *tout citoyen soit en mesure de porter secours à une personne qui commence à être atteinte par un trouble psychique, ou dont les troubles s'aggravent…* »

Expériences pionnières **et généralisation**

Bien consciente que « *les troubles psychiques commencent à se manifester très majoritairement à l'adolescence et au jeune âge adulte* », et que « *le suicide est la deuxième cause de décès* » au sein de cette population, « *après les accidents dont on sait qu'une part de ceux-ci est liée à des prises de risques déraisonnables* », la structure s'intéresse dès sa création à la population jeune. Un focus, au demeurant, « *porté par les Ministres en charge de la Santé et de l'Enseignement supérieur.* » Ainsi, remarque Jacques Marescaux : « *Nous sommes arrivés, sans le savoir, au bon moment.* » D'autant que dès mars 2020, l'émergence de la crise sanitaire vient souligner la pertinence de cette approche, aussi bien à l'Université que pour les jeunes en général : « *De nombreux professionnels de la psychiatrie ont lancé des alertes, des responsables de l'*Union nationale pour l'Habitat des jeunes [UNHAJ – anciennement Fédération des foyers de jeunes travailleurs, ndlr] *ont indiqué que le nombre de suicides de jeunes hébergés dans les établissements de leurs adhérents avait connu une forte croissance en 2020.* »

Premières universités à s'engager activement dans le dispositif, celles de Bordeaux, de Lorraine et de la Sorbonne accueillent en 2019 les premières formations. L'*Université de Lorraine* s'illustre tout particulièrement à ce niveau [voir ci-après], puisqu'au 31 décembre 2020, elle avait « *à elle seule formé plus de la moitié des étudiants secouristes en santé mentale de l'Hexagone.* » Une sensibilisation précoce qui fait désormais tâche d'huile, 31 universités ayant fait savoir fin janvier 2021 qu'elles avaient l'intention de rejoindre le programme. Lui-même envoyé récemment en mission de formation au *SUMPPS* de Lyon-1, Jacques Marescaux a pu constater le vif engagement des personnels sur la question : la médecin-directrice, Caroline Combe, lui indique alors que « *le premier motif de consultation de son Centre de santé universitaire était, précisément, la santé mentale.* »

PSSM Premiers Secours en Santé Mentale france

Freins au **développement**

Au rayon des freins à la généralisation de cette pratique, pourtant, la situation sanitaire inédite à laquelle nous sommes confrontés depuis plus d'un an pèse un poids important. Mais les limites financières jouent aussi un rôle néfaste : Jacques Marescaux rappelle à ce titre que, même s'il reste convaincu de l'engagement sincère des Ministères, « *les arbitrages budgétaires ont conduit à ne retenir pour des crédits que 16 universités sur 31 candidates en 2021.* » Et si, au niveau local, certains *Agences régionales de santé* n'ont « *pas attendu pour soutenir activement les PSSM* » (PACA, Normandie, Ile-de-France), « *d'autres ont été moins réactives ou n'ont pas saisi les*

opportunités qui se présentaient, alors que des crédits étaient disponibles pour des universités de leur territoire. »

Enfin, au niveau règlementaire, il peut arriver que le schéma adopté par les services ministériels vienne gripper la machine. « *Il repose,* toujours selon le Président de *PSSM* France, *sur le fait que les formateurs de secouristes pour les étudiants soient uniquement des professionnels des SUMPPS.* » Sont-ils assez nombreux ? « *Là où nous avons assuré des formations, tous n'arrivent pas à dégager du temps.* » Le SUMPPS de La Sorbonne a ainsi dû faire appel à des formateurs extérieurs à son service, alors même que 4 ou 5 professionnels avaient été formés en interne. Ainsi, Jacques Marescaux préconise que les directeurs de SUMPPS, en cas d'indisponibilité de leurs formateurs internes, puissent « *recourir aux 175 autres formateurs répartis sur le territoire hexagonal et ultra-marin.* » Une souplesse qui permettrait peut-être, effectivement, d'éviter les points d'enkystement.

Un bilan **encourageant**

Aujourd'hui, dans un contexte de crise sanitaire particulièrement aiguë, seuls 5% des secouristes formés sont des étudiants – « *en partie du fait de la longueur exceptionnelle de la fermeture des universités.* » Mais malgré une année 2020 marquée par quasiment six mois sans possibilité de mettre en place des formations, les objectifs ont été « *globalement tenus* » : 3 500 secouristes formés fin 2020, et encore « *plus de 1 200 au cours des mois de janvier et février 2021.* » Les réouvertures partielles des universités, en particulier, ont permis une accélération des formations de PSSM à destination des étudiants, pour favoriser la prise en charge par les pairs.

Et même si le dispositif est encore relativement jeune, des décisions ont été prises pour d'ores et déjà assurer son évaluation dynamique, afin de garantir un déploiement dans les meilleures conditions : plus de 90% des secouristes ayant répondu au questionnaire dédié se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de leur formation ; un responsable pédagogique vient d'être recruté par *PSSM France*.... Enfin, pour conduire une évaluation de l'impact du programme, « *par exemple sur la précocité des diagnostics ou de l'entrée dans les soins* », un Conseil scientifique va être créé cette année, qui sera chargé de « *piloter ces travaux.* » ■

www.pssmfrance.fr

Le cas **lorrain**

L'*Université de Lorraine* est divisée en deux secteurs : la *Lorraine-Nord*, autour de Metz (57), et la *Lorraine-Sud*, autour de Nancy (54). En novembre 2019, Viviane Millot – médecin de prévention au *SSU de Metz* -, Pascale Sterdyniak et Bernard Marchal – psychologues au *SUMPPS de Lorraine-Sud* – ont suivi les « *formations pour devenir «formateurs» de secouristes en santé mentale* » de *PSSM France*. Une première équipe de trois, qui devrait s'enrichir de deux nouvelles arrivées cette année. Des personnels sensibles à la question de la santé mentale, comme Viviane Millot, pour qui « *il est important de pouvoir aborder avec les étudiants, lors des consultations, certains thèmes de prévention* », et dont le service « *a toujours travaillé avec le Bureau d'aide psychologique pour l'étudiant à Metz, avec des Centres médico-psychologiques, des psychiatres et si besoin les urgences psychiatriques.* » Ou encore Bernard Marchal, qui rappelle la signature « *il y a plus de vingt ans d'une convention entre l'*Université de Lorraine-Sud *et le* Centre psychothérapique de Nancy, *qui mettait à disposition du SUMPPS des temps partiels de psychologues, ainsi qu'un temps partiel de psychiatre.* »

A l'issue de cette formation, ces professionnels ont mis en place, tant bien que mal dans un contexte de crise sanitaire, des sessions de formation de 4 demi-journées sur un mois (un cycle à suivre obligatoirement dans sa totalité), avec parfois la nécessité de « *limiter le nombre de participants en fonction de la surface de la salle de formation.* » Et en prenant soin, comme le souligne Bernard Marchal, de « *mixer les publics : étudiants, professionnels à leur contact, travailleurs sociaux, etc.* » Soit, pour le moment, un nombre restreint de sessions, mais qui trouvent aisément leur public : Bernard Marchal indique en effet que « *concernant nos formations, celles qui se sont tenues et celles qui ont été ajournées, on assiste plutôt à des listes d'attente qu'à une chasse aux bonnes volontés...* »

Pour ces personnels impliqués, les objectifs de *PSSM France* sont évidemment louables : « *Améliorer les connaissances, faire reculer la stigmatisation, augmenter l'application aux premiers secours auprès des personnes atteintes de troubles psychiques. (...) Le développement de cette pratique est très important, et devrait se développer même hors milieu étudiant, en entreprises par exemple.* » (Viviane Millot) – « *Il y a là quelque chose qui intéresse vraiment les étudiants, et pas seulement ceux inscrits en médecine ou en psycho – et ce que je remarque aujourd'hui, c'est qu'ils parlent assez facilement du fait qu'ils vont consulter pour une demande d'aide médico-psychologique. C'est quelque chose qui s'est beaucoup développé, ces dernières années.* » (Bernard Marchal). Reste, selon lui, à envisager par exemple de distinguer les cas, notamment au sein des étudiants étrangers : « *Les approches culturelles de la question de la santé mentale peuvent varier fortement d'un pays à l'autre, et à ce titre, un étudiant qui vient d'arriver ne voit pas forcément les choses comme un autre qui est là depuis 5 ou 6 ans...* » ■

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Santé-Social

Nice : une expérience pédagogique **sur la santé mentale**

*A partir de septembre 2020, des étudiants de l'*IUT Nice-Côte d'Azur *ont planché sur un cas pratique bien original : monter une campagne de communication pour sensibiliser à la santé mentale… des étudiants ! A l'origine de cette expérience inédite, leur enseignante, Virginia Gratien, et la directrice de* Psycom*, Aude Caria. Retour sur une initiative riche en enseignements mutuels.*

L'une, Virginia Gratien, soutenait en 2019 sa thèse en Sciences de l'information et de la communication à *l'Université Côte d'Azur*, sur la lutte contre la stigmatisation en santé mentale, avant de décrocher un poste d'ATER à l'*IUT Nice-Côte d'Azur*, en Communication des organisations. L'autre, Aude Caria, dirige *Psycom*, un organisme national d'information sur la santé mentale et de lutte contre la stigmatisation. Tout naturellement, leurs routes se sont croisées, jusqu'à les amener à cosigner des articles sur les relations entre médias et santé ou l'empowerment. Alors, quand Virginia Gratien choisit de proposer une étude de cas à ses 80 élèves en 2ème année de DUT «Information et communication», l'idée lui vient de contacter *Psycom* pour les exposer à un sujet original : la santé mentale.

Un pari **risqué**

« Dans ces formations professionnalisantes, de telles pratiques sont assez courantes, explique l'enseignante-chercheuse *: en partenariat avec des entreprises ou des institutions, on fait travailler les étudiants sur des briefs, afin qu'ils développement des propositions en fonction des besoins du client. »* Pour autant, plaisante Aude Caria, qui fut membre du jury de thèse de Virginia Gratien, *« cette fois, il ne s'agissait pas de vendre des yaourts ! »* A vrai dire, le pari est même plutôt risqué : *« Je voulais sortir mes étudiants du cadre habituel,* précise la première, *les confronter au tabou de la santé mentale, et les entraîner ainsi sur le terrain de la communication publique. Mais quand je me suis lancée là-dedans, franchement, je n'avais aucune garantie que cela fonctionnerait. »*

Aussitôt dit, aussi fait : dès septembre, *Psycom*, habitué aux démarches participatives et de co-construction, endosse le costume d'annonceur. Aude Caria propose à une salle d'étudiants d'abord pris au dépourvu, d'imaginer des campagnes de sensibilisation à la santé mentale… des jeunes. *« Une thématique d'actualité s'il en est,* selon l'enseignante qui a tenu ce sujet secret jusqu'à son annonce, *après un premier confinement, et alors que le mal-être étudiant était enfin considéré par les médias. »* De son côté, la directrice de l'organisme y trouve tout naturellement son intérêt : *« Si nous,* Psycom, *voulons parler de santé mentale aux jeunes, la meilleure façon de savoir quels sont leurs besoins,*

et comment leur parler, c'est de travailler précisément avec eux. »

Apports **mutuels**

Douze groupes sont donc formés, qui doivent se constituer en «agences» avant de se voir chacun attribuer par tirage au sort l'un des quatre supports de communication distincts envisagés pour leur campagne (événementiel, réseaux sociaux, campagne d'affichage, site web dédié). Ils sont dès lors chargés, après une séance de sensibilisation à la notion de santé mentale délivrée par le *Psycom*, de construire une réponse efficace en fonction de leur compréhension du sujet : *« Le confinement, ses effets*, énumère Virginia Gratien, *mais aussi le mal-être, l'anxiété, la dépression, le burn-out, l'isolement… Ils ont tout de suite bien cerné les problématiques. »* A terme, au mois de décembre, chaque groupe avait huit minutes pour présenter son projet – éco-responsable, et engageant un budget maximal de 10 000 euros - au jury, qui a désigné un lauréat tous supports confondus, puis un vainqueur pour chacun des supports restants.

« Ils ont beaucoup accroché, se satisfait après coup l'enseignante, *et posé beaucoup de questions. On a franchi un sacré pas, en introduisant un sujet aussi tabou au sein même du contenu d'une formation de l'Université. »* Il a donc fallu le faire en douceur, et en prêtant une attention particulière aux étudiants impliqués. *« Ainsi, de très nombreuses bonnes idées ont émergé, les choses ayant été bien cadrées, avec une cohérence de pensée. »* Il s'est même passé, selon Aude Caria, *« quelque chose qui n'était pas du tout prévu »*, avec l'instauration d'un second confinement *« entre le moment du brief et le rendu des propositions. Il y a eu un double effet-miroir : la co-construction avec le public-cible, toujours fructueuse ; mais aussi le fait de ressentir la situation dans leur chair et dans leur esprit, qui les a rendus doublement bien placés pour savoir de quoi ils parlaient… »*

Et **maintenant ?**

Les deux initiatrices du projet s'accordent à ce sujet : *« Ce fut une mine d'informations sur la compréhension par les étudiants de la problématique de la santé mentale étudiante »* (Virginia Gratien), qui a débouché sur *« des pistes d'actions à forte valeur ajoutée, parce qu'elles ont été pensées par et pour les étudiants et étudiantes – et selon les codes propres à cette génération »* (Aude Caria). Pour elles, le fait que des étudiants viennent présenter leur travail aux *Rendez-vous de la santé étudiante* (une nouvelle qui les a plongés, s'amuse Aude Caria, *« dans un état de sidération »*), c'est un très bon début. *« Une première façon de réfléchir à ce qui s'est passé au cours du processus*, selon Virginia Gratien, *cette expérience ayant un vrai sens politico-social, au-delà du simple exercice pédagogique. »*

D'ailleurs, nos deux interlocutrices ont déjà présenté aux élèves leur idée de former avec eux un groupe de travail pour rédiger un article scientifique sur cette expérience, et prévoient de renouveler l'expérience avec la prochaine promotion. Signe, s'il en est, d'une motivation intacte, sinon stimulée par ce premier succès ! Car, comme le constate Aude Caria : *« Mine de rien, nous avons formé là 80 futurs communicants et communicantes aux questions de santé mentale, ce qui ne s'est jamais fait. Des professionnels qui vont être outillés, dans leur futur travail, sur des questions qui vont devenir prépondérantes dans les années qui viennent. Pour eux comme pour nous, c'est vraiment un plus. »* ■

www.psycom.org

50 ANS lut NICE CÔTE D'AZUR 1970 - 2020
DEPUIS 50 ANS, CRÉATEUR DE PERSPECTIVES
50 ANS lut NICE CÔTE D'AZUR 1970 - 2020

Nightline France : **un succès préoccupant**

Depuis son lancement à Paris en novembre 2017, l'antenne française de l'association Nightline *ne cesse de se développer, à un rythme qui serait réconfortant s'il n'était suscité en partie par un constat préoccupant : le mal-être particulièrement marqué de la jeunesse française au regard des comparaisons internationales. Etat des lieux avec Patrick Skehan, son Délégué général, qui interpelle les pouvoirs publics sur une situation de crise dépassant la seule conjoncture sanitaire.*

Depuis l'entretien qu'il avait accordé à *Universités & Territoires* au premier semestre 2019, Patrick Skehan ne peut que mesurer la vivacité du développement de *Nightline France*. A l'époque, seule la capitale venait de rejoindre un mouvement international lancé en Grande-Bretagne en 1960, et reposant sur une base simple : proposer un service d'écoute tenu par des étudiants, à destination d'autres étudiants, actif tous les soirs aux horaires de fermeture des services administratifs – de 21h à 2h30 du matin. Deux ans plus tard, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Développement **fulgurant**

Riche d'une soixantaine de bénévoles étudiants impliqués en 2019, l'association en compte désormais environ 150. Et si seuls les jeunes franciliens avaient accès à ce service d'écoute, ils ont désormais été rejoints, depuis la dernière rentrée universitaire, par les étudiants lyonnais, lillois, par ceux de Saclay et bientôt par ceux de la région toulousaine. En 2018-2019, 1 400 appels avaient été comptabilisés, contre 3 200 l'année suivante, et déjà une prévision de dépassement des 5 000 en région parisienne cette année (7 000 sur l'ensemble du territoire). Au premier rang des partenaires, la quasi-totalité des établissements d'enseignement supérieur parisiens, les *Crous* (de Paris, Versailles, Toulouse…), les universités (de Saclay, Lyon, Toulouse…) font massivement appel à ce service.

Nightline FRANCE

« Le développement était déjà important avant le premier confinement de 2020, constate Patrick Skehan, *mais la crise sanitaire a été accompagnée par une meilleure prise en compte collective de l'état de santé mentale étudiante. Nos initiatives sont propulsées, et l'association s'agrandit rapidement. »* Ainsi, aujourd'hui, « Nightline Paris *est la* Nightline *la plus sollicitée du Monde, en dépit du fait qu'elle n'existe que depuis moins de quatre ans »* – contre une cinquantaine d'années pour certaines de ses cousines

étrangères. « *C'est le signe de quelque chose qui ne va pas chez les étudiants français,* déplore-t-il, *même si notre politique de communication joue aussi un rôle évident.* »

Diversification **des activités**

En plus du large déploiement sur le territoire de ce service d'écoute, *Nightline France* a investi d'autres terrains d'action : en premier lieu, la communication, avec mise en place d'un pôle dédié, qui œuvre notamment à la déstigmatisation des troubles psychiques au sein de la population étudiante. « *Il s'agit de faire passer un message simple auprès des étudiants : si vous n'allez pas bien, il faut en parler avec quelqu'un* », explique le Délégué général, qui évoque à ce titre une « *très grande activité sur les réseaux sociaux consultés par les jeunes* » (*Instagram*, *Youtube*, *Twitch*...).

Nightline France a ainsi mené récemment une « *campagne de prévention, en lien avec les influenceurs, pour toucher les jeunes en général plutôt que seulement ceux qui sont déjà sensibilisés à la question de la santé mentale.* » Pendant la crise sanitaire, en effet, des chiffres convergents indiquent que « *parmi les étudiants montrant des symptômes de détresse psychologique, seuls 12% ont consulté. Un chiffre extrêmement inquiétant : que se passe-t-il pour les 88% qui restent ?* » Selon Patrick Skehan, cette campagne aurait touché « *deux millions de jeunes sur tout le territoire. Et dans les appels qui ont suivi, certains expliquaient qu'ils avaient beaucoup hésité à appeler avant d'être sensibilisés, parce qu'ils considéraient jusqu'ici que leur problème n'était pas assez sérieux...* »

Autant d'actions dont il espère qu'elles vont se multiplier, notamment autour du site *soutien-etudiant.info*, un projet-phare proposant aux jeunes un annuaire géolocalisé, par académie, des soutiens auxquels ils ont accès sur leur territoire. « *Les étudiants sont très peu au courant de ce qui existe*, déplore le Délégue général, *les outils à disposition sont très peu visibles.* » Un service

complet d'information, dont il espère qu'il permettra aux jeunes en difficulté de mieux s'y retrouver.

Voir au-delà **de la crise sanitaire**

Patrick Skehan le reconnaît volontiers : dans ce développement général, difficile de distinguer ce qui relève d'un effet «crise sanitaire» et d'une demande structurelle de la part d'un monde étudiant profondément sinistré. En revanche, il n'en doute pas : « *On assiste à une augmentation importante chaque année depuis notre création en France* », ce qui laisse entendre que le problème ne peut pas être borné à la situation sanitaire actuelle.

A ce titre, *Nightline France* a publié en novembre dernier un rapport – intitulé « *En parler, mais à qui ?* » -, qui « *a illustré le sous-investissement massif dans la santé mentale étudiante en France, par rapport aux recommandations internationales.* » Ces dernières tablent sur un psychologue pour 1 000 / 1 500 étudiants, nos voisins (Ecosse, Autriche...) en recensent un pour 3 800... et « *en France, avant la crise, on comptait un psychologue pour 30 000 étudiants !* » Autant dire que « *nous n'étions pas prêts pour cette crise* », et que l'annonce par le Premier Ministre, en décembre dernier, du recrutement de 80 psychologues supplémentaires (pour une période d'un an) apporte un début de solution, « *en douceur* » ... et qui devra être complété, dans les prochains mois, notamment par une pérennisation des postes.

« *Il y a une vraie incohérence dans les montants investis dans la santé mentale en France* », conclut-il, parce que « *la politique de santé mentale reste ici à développer, en investissant dans la durée dans les structures au plus près des étudiants* », car « *si la crise sanitaire a révélé le problème, ce dernier préexistait, et ne va pas disparaître dans les années à venir.* » ■

www.nightline.fr
soutien-etudiant.info@soutien.etudiant

Dans les villes universitaires, la **nécessaire coordination**

Vendredi 26 mars, le dernier webinaire des Journées de l'AVUF *était consacré au projet d'observations territoriales et d'expérimentations de coopérations inédites sur la santé des étudiants, porté par le Maire de Montpellier et vice-Président de l'association, Michaël Delafosse. L'occasion d'un premier tour de table des bonnes pratiques, en présence d'élus et d'acteurs locaux.*

Michaël Delafosse, *Maire de Montpellier et vice-Président de l'*AVUF

Face à 90 participants connectés depuis toute la France, Michaël Delafosse a ouvert la réunion depuis la métropole de Montpellier qu'il préside depuis juillet dernier en affirmant que : *« En matière de santé mentale étudiante, nous sommes tous confrontés, et plus encore depuis le premier confinement, à des récits qui nous renvoient la responsabilité pour la société de venir en aide à la jeunesse. »* Ainsi, pour lui, *« cette question de santé publique mérite d'être mise à l'agenda des politiques publiques nationales comme territoriales. »* Il s'agit donc, dans un premier temps, de *« repérer les bonnes pratiques et d'identifier des solutions concrètes proposées par des acteurs locaux »*, répartis sur tout le territoire.

Exemples **et prescriptions**

Pour ce faire, il a donné la parole à trois personnalités éminemment qualifiées sur le sujet : Yannick Morvan, chercheur au département de sciences psychologiques de l'*Université Paris-Nanterre* ; Renaud Bouthier, Directeur de l'association *Avenir Santé* et Virginie Halley des Fontaines, Présidente de l'*Association française pour la promotion de la santé dans l'environnement scolaire et universitaire (AFPSSU)*.

Le premier a rappelé quelques chiffres importants, tirés d'études selon lui encore insuffisantes, avant de s'exprimer en faveur de la territorialisation de la prise en charge des politiques publiques de santé, estimant que l'échelon local permet tout particulièrement d'appréhender des *« situations totalement hétérogènes, des phénomènes en mouvement, et complexes, massivement multifactoriels. »* Pour lui, il faut *« prévenir, sensibiliser, intervenir tôt »* et surtout apporter *« des réponses nécessairement soutenues dans le temps. »* Il s'agit, aussi, de *« coordonner les niveaux d'intervention, et les faire discuter entre eux. Ceci afin d'apporter une réponse diverse et graduée, s'appuyant sur les territoires et donnant un rôle-pivot à la santé universitaire. »*

Les deux responsables d'associations se sont ensuite relayés pour parler de cas concrets d'actions mises en place, rejoints en cela par un grand nombre de participants comme Maude Luherne (*Réseau Villes Santés* de l'*OMS*) ou des élus de Grand-Paris Sud, Reims, Niort, Lyon, Bourg-en-Bresse... mais aussi Clotilde Marseault (*CPU*). Autant de manifestations évidentes d'intérêt qui ont motivé Michaël Delafosse à proposer, en conclusion, la création de deux groupes de travail : l'un consacré à l'observation nécessaire de l'existant et des problématiques propres aux territoires ; l'autre au *« positionnement des collectivités territoriales en tant qu'organisatrices ou co-organisatrices »* d'une politique partenariale efficace.

www.avuf.fr

REFEDD : Développement durable **et bien-être étudiant**

Depuis 2015, le Réseau français étudiant pour le Développement durable *(*REFEDD*) organise au début du mois d'avril la* Semaine étudiante du Développement durable *(*SEDD*), temps privilégié de rencontres entre jeunes acteurs de la transition écologique. Double originalité, pour son édition 2021 : sous un format hybride (présentiel et distanciel), elle sera placée sous le signe… du bien-être étudiant.*

Du 29 mars au 3 avril prochain se tiendra donc la *Semaine étudiante du Développement durable*, sur tous les campus de France, qu'ils soient réels ou virtuels. Si le *REFEDD* invite les participants, *« quand cela est possible, à réaliser des actions en plein air, dans le respect des normes et des gestes barrières »*, il a bien pris en compte les nouvelles contraintes liées à la crise sanitaire. Parallèlement, *« au vu des circonstances alarmantes que le Covid-19 a engendré au sein de la population étudiante »*, son bureau a décidé de dédier cette édition un peu spéciale à la question de la santé mentale des étudiants.

Ecologie **et santé**

N'oubliant pas, en effet, qu'il est lui-même *« une organisation étudiante »*, bien placée pour mesurer les effets dramatiques de la crise sur sa population-cible, le *REFEDD* souhaite à cette occasion, selon le guide organisateur publié ces jours-ci, *« permettre aux étudiant.e.s de sortir de leur quotidien, de découvrir d'autres thématiques, d'avoir un espace de liberté, de parole, de création »*, tout en *« leur faisant découvrir des sujets et des activités qu'il. elle.s ne connaissaient pas encore. »*

Ainsi, en plus des thématiques habituelles pour cet événement, liées directement aux sujets écologiques *(« Jardin et agriculture urbaine », « upcycling, recyclage et compost », « zéro déchet et anti-gaspi », « transports verts »)*, l'organisation propose des sujets visant à une meilleure adéquation entre développement durable et santé physique (*« alimentation durable »*) ou mentale (*« yoga, sophrologie et méditation », « pollution lumineuse »*).

Comme toujours, les projets mis en place par les étudiants, s'ils répondent à un ou plusieurs des *Objectifs de Développement durable* définis par les Nations Unis, peuvent ainsi être labellisés «SEDD» et disposer d'un appui logistique, de conseils pour la communication, et même d'un accès à la publication d'articles sur *etudiant.gouv.fr* grâce à un partenariat entre le *REFEDD* et le *Ministère de l'Enseignement supérieur*. Pour toutes ces démarches, des personnes-ressources ont été désignées, notamment pour les régions parisienne, lyonnaise, bordelaise et lilloise.

Dans son guide, le *REFEDD* propose aux établissements comme aux *CROUS* des exemples d'actions, comprenant par exemple la mise en place d'un sondage (papier, sur borne électronique ou digital) *« portant sur les questions d'alimentation et de précarité étudiante »*… Il a par ailleurs d'une part noué cette année un partenariat avec l'association *Agir pour l'environnement*, à destination des *CROUS*, et remettra d'autre part des prix SEDD (dotés de 500 euros) à des associations étudiantes reconnues pour leurs actions. ■

www.seddcampus.org/
refedd.org/sedd/

Merci à nos partenaires !

EN PARTENARIAT AVEC :

Universités & Territoires

Dauphine | PSL UNIVERSITÉ PARIS

PARTENAIRES PRÉMIUM :

SMERRA la protection sociale des étudiants

Yvon UNE SOLUTION DU GROUPE vyv

AVEC LE SOUTIEN DE :

AIRES Association interprofessionnelle des Résidences Etudiants et Services

PSSM Premiers Secours en Santé Mentale france

Nightline FRANCE

aPSYtude BIEN VIVRE TES ÉTUDES

PSYCOM

afev

AVUF Association des Villes Universitaires de France

R2VE

FAGE

Universités & Territoires

■ **Adresse :** 19 rue Leconte de Lisle 75016 Paris ■ **E-mail :** rédaction@universites-territoires.fr ■ **ISSN :** ISSN 2263-8431 ■ **Infos légales :** SARL Edition de revue et périodiques (5814Z) au capital de 1000 Euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 843 009 267 00017 ■ **Directeur de la publication :** Philippe Campinchi ✆ 0674606274 ■ **Directeur de la rédaction :** Nicolas Delesque ✆ 0678391349 ■ **Rédacteur :** François Perrin ✆ 06 64 17 24 91 ■ **Création graphique :** Babette Stocker / Crouitch Conception ■ **Tarifs d'abonnements :** Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT ■ **Parties prenantes :** Convention particulière ■ **Comité éditorial :** Nicolas Delesque, Philippe Campinchi, François Perrin, Jérôme Sturla (Afev), Pierre Yves Ollivier, Zoé Chalouin (Fnau), François Rio (Avuf), Angélique Manéra (ESN) et Justine Crabouillet (SMERRA) ■ **Crédits photos et iconographies :** Partenaires, DR, Adobe Stock, Shutterstock - Frederic Legrand, COMEO.